

T 706, 14

La Femme abandonnée dans la forêt

Une fois un monsieur avait qu'une fille. À quinze ans, elle trouve à se marier.

— Non, trop jeune ! dit la mère.

Le monsieur veut.

Son mari dit :

— Je vas l'emmenner tout de suite en mon château.

Une guerre se déclare. Il part, la recommande à son intendant qui veut s'en servir.

Elle veut pas. Il écrit des *menteries*.

— Qu'on la mette en prison !

Il le fait : au pain et à l'eau. Elle accoucha en prison d'un petit garçon. Il écrit [au mari] que ce garçon n'était pas le sien.

— Qu'on la détruise !

Il l'a fait prendre par deux hommes [avec mission de] la mener loin, de la tuer et de rapporter la langue.

Elle leur dit :

— Tuez-moi, mais pas mon enfant !

L'un dit à l'autre :

— Ne la tuons pas, *laichons-la là* !

Ainsi fait. Ils tuent un chien et apportent la langue.

— Eh bien ! puisque c'est ainsi, allez-vous en, dit l'intendant qui en est désolé.

Quelque temps après, elle tombe *mailaide* dans la forêt et montre à son enfant le chemin pour retourner chez ses grands parents.

— Pourquoi n'y vas-tu pas ?

— C'est [...] ¹

Un jour vers soi et je m'en *iros* ²

Le monsieur arrive là-dessus au château.

Chagringne ³...

Il dit à deux domestiques :

— Venez faire une promenade dans le bois.

Ils voient cette *fonne* couverte de ses cheveux.

— Qui êtes-vous ?

Il voulait lui prendre la main.

— Non. Retirez-vous.

Elle retourna. Lui dit : « Il faut que je sache qui c'est ! »

— Est-ce ton esprit ou toi-même ?

— Moi-même. On ne m'a pas tuée malgré tes ordres.

¹ *Lacune*

² 1^o *personne du futur simple ou du conditionnel présent. La ligne est en retrait sur le ms comme lorsqu'il s'agit de chansons ou de formulettes. Il faut sans doute comprendre que l'héroïne annonce sa mort prochaine.*

³ *Finale en " gn" des parlers du Morvan = chagrin. Le " n " final selon E. de Chambure est généralement nasalisé dans le Morvan.*

Il l’embrasse. Le petit garçon arrive :

— Qui est-ce qui est là ?

— Ton papa.

— Non.

Il se sauve.

— Laisse-toi embrasser.

[.....]

— On m’a écrit que tu m’avais trompé, pardonne-moi.

Et le pardon fut donné. Il les emmène au château⁴ :

— Tenez la chambre prête pour les recevoir.

On l’habille car elle était nue. Elle arrive ; on la montre à l’intendant :

— Tu m’as menti ! Tu seras coupé *par* morceaux, jeté *as* chiens !

Quelque temps après, la dame tombe mailaide, ne vivait que de racines. *Al a muri*⁵ :

— Mon enfant, reste toujours avec ton père.

Le lendemain, *al muré*.

Recueilli en 1887 à Glux auprès de la femme Martin-Bardet⁶ [Jeanne Martin, femme Bardet], née à Glux en 1863, [É.C. : Françoise Martin, née le 21/10/1862 à Glux, mariée le 23/06/1886 avec Bardet Claude, né le 27/06/1859 à Ambierle (42), journalier, résidant à Glux.] S. t. Arch., Ms 55/1. Cahier Glux/1, p. 12-13.

Marque de transcription de P. Delarue.

Catalogue, II, n° 14, version H, p. 626.

⁴ *En-dessous, dans l’interligne* : saquiau (prononciation de la conteuse)

⁵ *Pour le passé composé al é mouri = elle est morte. Plus loin, al muré = elle mourut*

⁶ *Au-dessus du conte.*